

CR AGO Amis de Saint-Gildas et de la presqu'île de Rhuys**Salle Kercaradec mardi 13 août 2024 17h00-19h15**

47 adhérents étaient présents ou représentés (dont 10 pouvoirs) et les émargements et paiements de cotisation ont eu lieu en début de séance.

Le Président a d'abord rappelé les principales évolutions durant l'année 2024 sur la presqu'île de Rhuys (révision en cours du SCot GMVA) et au sein de notre Commune de Saint-Gildas de Rhuys (Opération Cœur de bourg) , ainsi que l'augmentation massive et non justifiée de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires.

Il a également rappelé les enjeux de protection et valorisation du tourisme, notamment pour le Golfe du Morbihan et la baie de Quiberon qui nécessiteront dans le futur une vigilance plus grande, et c'est la raison de la présence aujourd'hui de Jacques de Certaines, Président de l'UNEN56 qui présentera les enjeux de la plaisance, le Morbihan étant le 1^{er} département français, alors que ce sujet est passé sous silence lors du débat public de la CNDP « La Mer en débat » auquel l'association a participé suite à la décision à la quasi-unanimité (3 abst.) de l'AGE du 20 janvier 2024.

Lors de la présentation du rapport moral, les principales actions de mise en œuvre en 2023-2024 des décisions par suite de l'enquête « Bien vivre à Saint-Gildas » ont été rappelées. Les 3 réunions d'information réalisées par l'association entre janvier et mai 2024 dans le cadre du débat public ont rassemblé chacune une quarantaine de personnes à Saint-Gildas de Rhuys, Arzon et Sarzeau ce qui a permis de rédiger le cahier d'acteurs de l'association, et à l'Association de rejoindre le Réseau Energie Terre&Mer (RETM) créé en mai 2024 suite au débat « La Mer en débat »

Les rencontres au printemps avec le Maire de Saint-Gildas de Rhuys ont permis d'une part de prendre connaissance du processus de l'opération Cœur de bourg et d'autre part de faire des propositions dans le cadre de la concertation lancée par la Mairie sur la définition de zones d'accélération de production d'énergies renouvelables sur le territoire de la Commune. Ces propositions ont été reprises par la Commune et transmises au préfet du Morbihan.

Un point sur l'avancée de la fibre indique que de nouvelles commercialisations devraient intervenir durant les 12 prochains mois.

Le projet « Cœur de bourg » a fait l'objet d'une réunion d'information organisée par la Commune le lundi 27 mai [Présentation de l'avant-projet \(27.05.2024\) - Saint-Gildas-de-Rhuys](#) à laquelle les adhérents n'ont pas pu participer. Le dossier a été présenté en réunion (voir détail ppt joint) par Xavier Destenay pour les 4 tranches à réaliser entre janvier 2025 et novembre 2028 (Budget 3,5M€ dont 2M€ financés par GMVA)

Tranche 1 : mairie/ place Keruzen et rue Laennec (jusqu'à la place du Puits David)

Tranche 2 : rue des Vénètes / place Mgr Ropert / rue Charles de Gaulle

Tranche 3 : le début de la route de Kercaradec et fin de la rue du Puits David

Tranche 4 : chemin des Dames / chemin du Petit Pont

Les modifications principales concernent le plan de circulation (piétonisation Lior Fardal et changement de sens et de parcours de la rue des Vénètes avec passage entre la parvis de l'abbatiale et la médiathèque), une réduction des surfaces de voirie au profit de la piétonisation, une concentration des parking Place du Puits David (existant) proches de Keruzen (à créer en lien avec la réalisation d'un parvis devant la Mairie) et de l'abbatiale (modification et réduction).

Si l'objectif d'un meilleur équilibre entre voitures et piétons est partagé, plusieurs interrogations sont apparues sur les conséquences possibles des concentrations de parkings et sur le passage devant le parvis de l'abbatiale. Il a été convenu que les adhérents transmettaient leurs observations pour le vendredi 30 août afin de transmettre la synthèse des questions/propositions au Maire de Saint-Gildas de Rhys début septembre

Le rapport financier montre un équilibre de l'exercice légèrement négatif (dépenses exceptionnelles) mais une amélioration de la trésorerie suite à la négociation entreprise par le trésorier avec notre banque (transfert fait à Sarzeau). Le budget proposé pour 2024-2025 nécessite une mobilisation des adhérents qui n'ont pu être présents ou représentés à l'Assemblée générale.

Quitus a été donné au Président et au trésorier par l'AG pour le rapport moral et financier 2023-2024

Le Président indique qu'il a reçu un message de la responsable de l'urbanisme de GMVA sollicitant un avis de l'association sur la révision en cours du Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) de Golfe d Morbihan Vannes Agglo (GMVA). [Territoire 2050, engageons les transitions : participez ! | Golfe du Morbihan - Vannes agglomération \(golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh\)](#)

Il présente une première analyse des documents reçus, notamment le diagnostic Air-Energie-Climat (AEC) dont les prévisions sont très écartées (photovoltaïque surestimé, méthanisation surestimée, géothermie et pompes à chaleur sous-

estimées) des simulations faites par le collectif ETNEF (voir AGO 2023) pour le Morbihan, ainsi que pour le débat public « La mer en débat » et transmises au Président du Conseil départemental du Morbihan (audience demandée). Une proposition de contribution sera préparée sur ces bases par l'association et les adhérents peuvent y contribuer jusqu'au 30 août (voir ppt et lien ci-dessus) Alain Chapurlat, membre du bureau et membre du Conseil de développement du Pays de Vannes fera le lien avec GMVA. (Élection et candidatures possibles en septembre)

Le Président passe la parole au Président Jacques de Certaines pour présenter l'action de l'Union des Associations de Navigateurs du Morbihan (UNAN56) fondée il y a 32 ans pour assurer la défense de la plaisance et de la pêche de plaisance en collaboration constructive avec les instances décisionnelles locales et nationales. En tant qu'ancien élu de l'Ile d'Ars, il constate beaucoup de similarités avec les sujets traités par notre association et précise son organisation, les 7 groupes de travail permanents et les supports techniques et juridiques dont ils se sont entourés. Il souligne à l'aide de plusieurs exemples les risques et enjeux de l'évolution de la plaisance, notamment avec plus de location et moins de propriétaires.

En conclusion il souhaite prolonger la coopération engagée lors du débat sur les enjeux maritimes, notamment sur les volets Energie ou leur Union a moins de compétences.

Le Président et l'Assemblée remercient Jacques de Certaines pour cet exposé et sa proposition de prolonger les échanges avec l'Association des Amis de Saint-Gildas et de la presqu'île de Rhuys.

Le Président présente les informations reçues de la Commission nationale du débat public sur la concertation prévue à l'automne sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) qui concerne toute la France aux différentes échelle territoriales . Les principaux enjeux sont de développer, au coût le plus bas et de façon équilibrée sur les différents territoires, des énergies renouvelables durables, permanentes et pilotables respectueuses des contribuables et des consommateurs et donc des citoyens.....Jean-Marc Vernes fait part de son installation PAC avec géothermie de surface qui lui a permis de diviser par 2 sa consommation de chauffage (hors ECS)

Il est proposé que l'Association contribue à cette concertation à l'échelle de GMVA et que chaque membre de l'association puisse aussi y contribuer de façon individuelle à l'échelle qui lui semblera la plus pertinente, notamment pour demande des solutions qui garantissent un coût économique pour les ménages et les entreprises (diffusion aux adhérents du lien lors de l'ouverture de la concertation)

Délibérations

1. Composition du bureau : Par suite de la démission de Patrice Deteix, le Président le remercie pour son action comme Secrétaire général durant 9 ans et il est proposé l'entrée de Florence BILLET dans le bureau ASGPR pour porter les enjeux de cadre de vie et de protection du patrimoine face aux enjeux énergétiques et elle fera fonction de Secrétaire générale par interim, dans l'attente de recevoir des candidatures.
La délibération est adoptée à l'unanimité
2. Entrée de l'Association des Amis de Saint Gildas et de la presqu'île de Rhuys dans le réseau RETM
La délibération est adoptée à la majorité des membres (3 abstentions)
3. Mandat au bureau pour transmettre au Maire de Saint-Gildas les observations de l'Association sur l'Opération Coeur de bourg pour donner suite aux propositions des adhérents à transmettre pour le 30 août
La délibération est adoptée à l'unanimité
4. Mandat au bureau pour transmettre les observations de l'association sur la révision du SCoT-AEC de GMVA notamment sur les volets Eau et Energie à la suite des observations des membres d'ici le 30 août
La délibération est adoptée à l'unanimité
5. Mandat au bureau pour transmettre aussi ces observations dans le cadre de la consultation nationale sur la Programmation pluriannuelle de l'Energie au niveau GMVA
La délibération est adoptée à la majorité des membres (2 abstentions)
6. Mandat au Président pour répondre au courrier du Président de l'ANEL sur nos réserves sur les conséquences de l'éloignement en mer des parcs éoliens
La délibération est adoptée à l'unanimité
7. Mandat au bureau pour transmettre les requêtes de l'Association au Maire de Saint-Gildas de Rhuys
La délibération est adoptée à l'unanimité

Il est proposé de faire évoluer la Communication avec une newsletter régulière et des liens sur le site internet.

www.amis-de-st-gildas.fr

La séance est close à 19h15

Le Président



La Secrétaire Générale

